

# Modifications des directives relatives aux garderies éducatives et aux écoles

Le 19 novembre 2020

## NIVEAU D'ALERTE : ORANGE

Vous trouverez ci-dessous les modifications aux directives qui auront lieu dans une école ou une garderie éducative lorsqu'une région ou la province est placée dans un niveau d'alerte orange. Ce document accompagne le document [Retour à l'école : Directives pour les districts scolaires et les écoles](#) ainsi que le [Guide d'orientation pour les établissements de garderie éducative pendant la pandémie de COVID-19](#).

## Voyage entre les zones d'alerte orange et jaune

Toute personne voyageant entre les zones d'alerte orange et jaune doit pratiquer l'auto-surveillance et porter un masque pendant 14 jours et doit suivre les directives conformément à l'ordonnance obligatoire, comme si elle était dans le niveau d'alerte orange. Ces obligations s'appliquent aux professionnels itinérants, aux enseignants suppléants, à tout le personnel scolaire et les élèves, et aux employés de garderies éducatives et aux enfants qui fréquentent des garderies éducatives et les garderies éducatives en milieu familial.

Cela ne s'applique qu'à la personne qui a voyagé et ne s'applique pas aux autres membres du même ménage. Il est recommandé que les membres du ménage pratiquent l'auto-surveillance et qu'ils se font tester s'ils développent des symptômes de la COVID-19.

## Garderies éducatives

Les garderies éducatives situées dans une zone d'alerte orange sont autorisées à opérer.

### Regroupements

- Les changements de groupes ne sont pas autorisés pendant un niveau d'alerte orange.
- Les nouvelles inscriptions et admissions sont autorisées dans un niveau d'alerte orange.

### Utilisation des masques

- Les enfants de moins de 5 ans dans les garderies éducatives ne sont pas tenus de porter un masque au sein de leur groupe. Toutefois, les enfants âgés de 2 à 4 ans sont tenus de porter un masque dans les zones communes telles que les corridors et les salles de toilettes. Les enfants doivent être surveillés en fonction de leur capacité à tolérer le masque, ainsi que lorsqu'ils mettent et enlèvent le masque.
- Les enfants d'âge scolaire (4 à 12 ans) dans les garderies éducatives sont tenus de porter un masque en tissu à tout moment, y compris dans le local du groupe, dans les espaces communs et à l'extérieur. On peut faire exception à cette règle lorsque l'enfant travaille en silence, mange ou joue pendant les activités sportives.

# Modifications des directives relatives aux garderies éducatives et aux écoles

Le 19 novembre 2020

## NIVEAU D'ALERTE : ORANGE

- Les enfants d'âge scolaire transportés par des garderies éducatives doivent porter un masque à tout moment lorsqu'ils sont dans le véhicule.
- Tous les employés de garderies éducatives sont tenus de porter un masque à tout moment. Les exceptions sont les cas où ils mangent ou sont assis seuls dans un bureau ou une pièce fermée. Cela inclut les cas où les employés sont à l'extérieur.
- Les enfants d'âge scolaire et les employés de garderies éducatives doivent apporter chaque jour deux masques propres.

### Dépistage

- Un dépistage actif sera effectué avant d'entrer dans une garderie éducative. Ceci s'applique au personnel des garderies éducatives, aux enfants et à tout autre personnel jugé essentiel, comme les représentants de la Santé publique, de Travail Sécuritaire NB ou du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.
- Les garderies éducatives doivent établir des règles précises sur l'autorisation et l'interdiction d'accès et doivent afficher les exigences en matière de dépistage à l'entrée de la garderie éducative.
- Les parents et tuteurs ne seront pas permis d'entrer dans une garderie éducative dans un niveau d'alerte orange.

### Excursions de classe

Toutes les excursions sont annulées.

## Écoles publiques

### Utilisation des masques

- Tous les élèves de la maternelle à la 12e année doivent porter un masque dans un autobus scolaire, même lorsqu'ils sont assis avec un membre de leur ménage ou seuls.
- Les élèves de la maternelle à la 8e année doivent porter un masque à tout moment à l'école, sauf lorsqu'ils sont assis à un bureau et qu'ils travaillent en silence, mangent ou pratiquent des activités sportives pendant les cours d'éducation physique. Cela inclut les cas où les élèves sont à l'extérieur.
- Les élèves de la 9e à la 12e année doivent porter un masque à tout moment à l'école, sauf lorsqu'ils mangent ou pratiquent des activités sportives pendant les cours d'éducation physique. Cela inclut les moments où les élèves sont à l'extérieur.

# Modifications des directives relatives aux garderies éducatives et aux écoles

Le 19 novembre 2020

## NIVEAU D'ALERTE : ORANGE

- Le personnel scolaire est tenu de porter un masque à tout moment à l'école, sauf lorsqu'il mange ou qu'il est assis seul dans un bureau ou une classe fermée. Cela inclut les moments où le personnel scolaire est à l'extérieur.

### L'éducation et activités musicales

L'utilisation d'instruments à vent et le chant ne sont pas autorisés dans un niveau d'alerte orange. Les activités musicales parascolaires, tels que SISTEMA, le théâtre, la choral et l'orchestre, ne seront pas permis.

### L'éducation physique et les activités sportives

- Les activités physiques qui favorisent la distanciation physique, telles que le yoga, la danse et la marche modérée, sont recommandées. Il est aussi recommandé que le matériel partagé ne soit pas mis à disposition pour un usage commun.
- Les activités sportives interscolaires, parascolaires et intra-muros seront limitées à des pratiques et/ou des compétences et des exercices au sein d'une seule équipe.

### Élèves et personnel scolaire vulnérables

Les élèves et le personnel scolaire qui sont immunodéprimés devraient communiquer avec leur prestataire de soins de santé pour obtenir des conseils. Des plans d'apprentissage à distance seront mis en place. L'IWK a défini les personnes immunodéprimées comme étant des personnes qui :

- subissent actuellement un traitement de chimiothérapie ou en ont subi un au cours des six derniers mois
- sont traitées par radiothérapie
- ont reçu une greffe de moelle osseuse au cours de la dernière année ou une maladie du greffon contre l'hôte
- sont receveuses d'une transplantation d'organe solide
- ont la drépanocytose
- ont une rate qui ne fonctionne pas
- ont une cause génétique de dysfonctionnement immunitaire
- ont le VIH/sida
- prennent des médicaments immunosuppresseurs
- ont d'autres antécédents d'immunodépression, tels que définis par un médecin.